

“ J'intègre la sécurité dans mon management ”

Tout employeur doit protéger la santé de ses salariés et en assurer la sécurité. A vous, managers, de faire vivre au quotidien cette obligation. Une lourde responsabilité, surtout en milieu industriel.

HUIT ORIENTATIONS UTILES

1. Ne pas ignorer la loi

Si les managers sont rarement condamnés pour n'avoir pas assuré l'intégrité physique d'un collaborateur, ils sont désormais reconnus légalement responsables. La Cour de cassation a ainsi validé le licenciement pour faute d'un cadre témoin du décès de deux salariés au sein de son équipe.

2. Faire prendre conscience des risques

Vous obligez un collaborateur à mettre un équipement de protection ? Attendez-vous parfois à des protestations : atteinte à sa liberté, résistance au changement... Vous êtes le mieux placé pour responsabiliser vos collaborateurs. Par exemple, face à une objection sur les bouchons d'oreille, tournez-vous vers le service achats pour qu'il cherche des protections plus ergonomiques. Si vous intégrez un nouveau dans l'équipe, faites-lui passer les messages clés dès le premier jour.

3. Montrer l'exemple

Si vous devez faire appliquer certaines consignes, vous devez bien sûr être le premier à les respecter. Pas question de circuler dans les ateliers en demandant à chacun de mettre son casque si vous-même ne le portez pas. La grogne sera inévitable...

4. Organiser des points sécurité

Profitez des réunions hebdomadaires de travail pour y glisser quelques rappels de sécurité. Répétés, les messages finissent par être mémorisés. C'est aussi l'occasion d'évoquer les éventuelles négligences ou petits incidents que vous aurez pu observer.

5. Tirer des leçons d'un accident

Un incident sans gravité est arrivé : utilisez-le comme moyen de prévention et de diagnostic. Même s'il n'est pas survenu dans votre service, transmettez l'information à votre équipe. Un travail sur la tactique du pire peut être efficace. Faites parler vos collaborateurs : « Que serait-il arrivé si... » Un exercice qui laisse libre cours à l'imagination et fait prendre conscience du danger.

6. Réaliser un tableau de bord

Organisez de temps à autre un brainstorming avec votre équipe pour identifier les zones et lieux dangereux, les gestes qui peuvent conduire à un accident et ceux qui peuvent l'éviter. Cet exercice favorise la réflexion et permet d'objectiver l'accident.

7. Mettre en avant les méritants

Lors des séances de sensibilisation à la sécurité, n'hésitez pas à montrer en exemple un membre de l'équipe : « Toi, Jérôme, il ne t'est jamais rien arrivé sur cette machine. Peux-tu nous dire comment tu t'y prends ? » Vous pouvez aussi solliciter ces personnes, ainsi que celles qui ont déjà eu un accident, pour rédiger des fiches de fonction sécurité.

8. Aborder la sécurité dans l'évaluation

Si possible, intégrez dans les objectifs annuels de vos collaborateurs le respect des consignes de sécurité. S'ils se savent jugés sur ce critère, ils n'en seront que plus motivés! ●

CÉLINE LACOURCELLE

Check-list réalisée avec Lydia David, responsable des formations « Droit social et relations sociales » à la Cegos.